



# Sappey'tille

mai 2012 > 12

## SOMMAIRE

<b>Vie associative</b>	<b>1</b>
Biblio & Loisirs	
Comité des fêtes	
<b>Etat civil</b>	<b>1</b>
<b>Vie communale</b>	<b>2-3</b>
Animation et Jeunesse	
Informations diverses	
Le loup au Sappey	
La Journée de l'environnement	
<b>Ceux qui font Le Sappey</b>	<b>4-5</b>
Peintre au Sappey	
<b>Du côté de nos écoles</b>	<b>5-6</b>
Spectacle	
Carnaval	
<b>Environnementalement vôtre</b>	<b>7-8</b>
Les renouées géantes	
Gaz de schiste	
<b>Agenda</b>	<b>8</b>

## Vie associative

### Biblio & Loisirs



Grâce à la démolition du comptoir dans la salle polyvalente, la bibliothèque est désormais plus spacieuse.

Pour rappel, pour les personnes qui ne peuvent se déplacer, Annie a établi une liste de livres qu'elle peut déposer chez ceux qui le désirent. De plus, pour les personnes malvoyantes, il existe des livres adaptés, Annie se tient à votre disposition pour tous renseignements.

**Horaires :** lundi 16h- 18h  
(sauf vacances et jours fériés)

Pour tous renseignements contacter  
Annie Bruchez au **04 50 44 15 96**



## Comité des fêtes - Vide grenier

Durant la Fête du village, le 3 juin cette année, le vide grenier sera de nouveau mis en place.

L'inscription se fait sur règlement. 10 euros les 3 mètres linéaires. **Tél. 06 29 21 16 72 ou 04 50 32 24 08.**

L'année passée le bénéfice avait été reversé aux Tartifilous, cette année, il sera reversé à l'école du Sappey (COOP Scolaire).

## Etat civil

### Naissances

#### Lily BOUVIER

née le 15 décembre 2011, Clarnant

#### Léon VERNAY

né le 17 décembre 2011, Route des Crétailloux

#### Charlie DEBERLE BOULLET

né le 26 décembre 2011, Route du Salève

#### Chloé PHILIP

née le 7 janvier 2012, Route du Salève.

# Vie communale

## Commission Animation et Jeunesse

Qu'il pleuve, qu'il neige, qu'il vente les fidèles sont venus aux soirées jeux organisés par l'équipe de la commission « Animations » de la commune. L'atelier « tricot et couture » s'est installé parallèlement et nous a permis d'accueillir de nouvelles venues. C'est encore avec joie que petits et grands se sont réunis autour du thème des jeux. Les soirées toujours conviviales ont aussi donné l'occasion aux personnes présentes de déguster la soupe de courge préparée par Marie et les crêpes de Simone aidée de volontaires. Alors si l'envie vous dit de venir jouer, bricoler, discuter, venez, nous vous attendons lors de la prochaine soirée. A bientôt.



## Informations diverses

Un panneau du plan de la commune a été installé au chef-lieu.

Un deuxième détecteur de vitesse a été acheté en commun avec les communes de Vovray en Bornes et Villy le Bouveret, pour sensibiliser les automobilistes qui traversent nos agglomérations et assurer une meilleure sécurité.

Progressivement, les anciens lampadaires seront changés avec les nouvelles normes, sachant que la date buttoir est à fin 2014.

## Plantes invasives



Cette année poursuite des travaux par le Syndicat Mixte d'Etude du Contrat de Rivière des Usses (SMECRU) afin de se débarrasser des Renouées exotiques et de l'ambroisie. Des bâches seront posées ou des petits arbustes seront plantés afin de les étouffer, notamment à Clarnant et aux Noyers. Voir l'article dans Environnementalement votre p.

## Budget prévisionnel 2012

Fonctionnement en euros : Dépenses 260'350,17 - Recettes 531'694,36

Investissement en euros : Dépenses 182'030,25 - Recettes 182'030,25

## Carte grise

A compter du 2 avril 2012, le service des cartes grises de la sous préfecture de Saint Julien en Genevois est définitivement fermée, il faut dorénavant se rendre à la cité administrative à Annecy.

## Le loup au Sappey



Le Syndicat Mixte du Salève, avec l'école supérieure de Lullier du canton de Genève, a mis en place, depuis la mi-février 2012, des pièges photographiques dans les forêts du Salève afin de réaliser un inventaire de sa faune.

Entre le 22 et le 24 mars dernier et également le 14 avril, un loup a été photographié au dessus du Sappey alors que de petits troupeaux de moutons subissaient des prédatons sur la commune de Vovray-en-Bornes.

Dès réception des images collectées par les élèves de l'école de LULLIER, nous avons transmis l'information à l'ONCFS, la DDT74 qui assurent le suivi de l'espèce ainsi que les constats pour l'indemnisation des propriétaires. La fédération des chasseurs a également été informée ainsi que les communes du plateau et versant des Bornes à l'occasion d'une réunion à Villy-le-Bouveret le 5 avril dernier.

Il faut rappeler que la présence de l'espèce dans notre région n'est pas étonnante puisque depuis quelques années, des attaques sur des troupeaux de moutons ont été constatées et indemnisées à Cernex et Vers. Un loup a même été tué sur la voie rapide dans le pays de Gex en 2009. De plus, en décembre 2010, un excrément a été collecté sur la commune de Beaumont au Salève et l'analyse génétique a montré qu'il s'agissait d'une louve. Un mois plus tard, elle était à nouveau détectée sur la commune de Montmin grâce au même procédé d'analyse. Ceci confirme que le Salève se situe sur un corridor entre les Alpes et le Jura.

En cas de prédation sur des ovins, les propriétaires doivent contacter le numéro d'urgence de la DDT74 au 06.86.43.87.11 y compris le week-end pour qu'un agent assermenté vienne constater les dégâts et ainsi prétendre à une indemnisation de l'Etat.

## La Journée de l'environnement

Malgré le temps incertain, nous avons continué l'entretien des chemins. Tout ceci s'est terminé autour d'un buffet afin de remercier les personnes ayant aidées à cette manifestation.





# Ceux qui font Le Sappey

## Peintre au Sappey

Nous souhaitons vous présenter ci-après M. LOPONTE Roger dont les peintures honorent notre village.

M. LOPONTE Roger est originaire de Genève où il réside habituellement avec sa femme.

Mais depuis qu'il a découvert notre village il y a 6 ans, il y monte régulièrement, dans un petit chalet situé « Chez Dianet » afin de profiter des magnifiques paysages qui s'offrent à lui.

Son attrait pour les paysages de la région, il le doit à son père, originaire de Marseille, et à sa mère, originaire du Valais, qui se sont installés sur Genève il y a de nombreuses années.

Durant son parcours scolaire, il s'est inscrit à l'Ecole Genevoise des Arts Industriels (créée par l'Ecole des Beaux-arts de Paris). Ce qui l'a conduit à devenir Architecte.

De par son métier, nécessitant énormément de croquis et dessins, et, avant tout, grâce à son père également passionné par la peinture, il s'est petit à petit attaché à peindre des aquarelles et au fil du temps des peintures à l'huile, dont nous vous présentons quelques exemples ci-après (totalité des huiles sur le site internet du village : [www.lesappey.fr](http://www.lesappey.fr))





Il a été influencé par l'Ecole Genevoise basée sur les paysages et par certaines peintures de la fin du 19<sup>ème</sup> début 20<sup>ème</sup> siècle et quelques peintres tel l'anglais Joseph Mallord William TURNER (1775-1851)

M. LOPONTE à dernièrement exposé une quarantaine de ses peintures dans une Galerie de Bernex (canton de Genève). Souhaitons qu'une prochaine exposition nous permette d'apprécier quelques unes de ses oeuvres. Et, sait-on jamais, d'autres concernant le village pourraient venir s'ajouter à la collection !

Alors, si au détour d'un chemin ou d'une prairie, vous apercevez un chevalet planté au milieu du décor, approchez-vous discrètement et engagez la conversation, M. LOPONTE sera heureux de vous expliquer son amour pour notre village.

**Jean-Michel Jacques**

## Du côté de nos écoles

### CP CE1 (Le Sappey) - Spectacle gagné par la vente des tickets de tombola



Nous sommes allés voir un spectacle dans la salle polyvalente de Vovray, à côté de la garderie. C'était avec des africains, il y avait un conteur et un musicien.

Ils ont raconté une histoire. C'était l'histoire d'une femme qui avait un bébé dans son ventre.

Le musicien jouait sur une grosse caisse avec un trou au milieu, comme pour les guitares. Il y avait des petits bouts de fer qui sortaient sur les côtés, gros comme nos doigts. Le musicien tapait sur les bouts de fer et de l'autre côté il tapait sur la caisse (voir dessin).

Il y avait beaucoup d'autres

instruments: de la flûte traversière, du kenkéni, du dudoumba et du djembé. Et encore d'autres mais ils ne nous ont pas dit tous les noms.

A la fin du spectacle nous avons dansé. Tout le monde a dansé, même les maîtresses! Elles se sont fait plaisir! Ensuite Louca, Lucas et Mathéo chez les garçons, puis Amandina et Eva chez les filles ont dansé tout seuls pour qu'on les regarde. Ils se sont bien débrouillés!



**Texte des élèves du Sappey**



## CE2 CM1 CM2 (Vovray-en Bornes) - Carnaval

Le Carnaval de l'école était prévu au départ le 7 février... Mais il a fait très froid (c'était la semaine des  $-10^{\circ}$  /  $-15^{\circ}$ ) donc nous avons opté pour le 28 février!

Lors du 28 février, les élèves ont mis les déguisements suivants:

Léo en Ninja!! Anaïs en chaperon rouge, et Lola en Loup de Charles Perrault, Malaury était en pirate, Lucas en policier, Thomas en Luigi et Mario il est où? Alexis était déguisé en bandit, Lorris en cow-boy, Hugo W. en Harry Potter, Huguette B., oh pardon Hugo B. était déguisé en fille et il n'aimait pas qu'on l'appelle Huguette, Camille L. était danseuse étoile, Mathéo avait eu l'idée de se transformer en mousquetaire qui ressemblait à Zorro, Camille R. en sorcière, abracadabra, elle a transformé Léa en moine (ou en prêtre) et Amandine fut transformée en vampire, Johanna en Jennie dans Harry Potter.

Les élèves ont tous adoré la journée du Carnaval!

Leurs avis: «C'était marrant de voir tout le monde déguisé, et c'est amusant... Le carnaval n'est pas fait par toutes les écoles... Et ce n'est pas tous les jours que l'on peut faire le carnaval donc c'est sympathique...»

«C'était bien de pouvoir défiler et de jouer ensuite à l'agospacespace. On a moins travaillé lors de cette journée. le défilé nous a permis de prendre l'air...»



« Cette année, on a enfin pu défiler car il ne faisait pas trop froid! Tant mieux! »

« On a inventé un jeu avec un ballon et c'était une très bonne idée!! Ce jeu s'opérait les filles contre les garçons! »

« On a défilé en faisant du bruit et on a été voir des gens: La secrétaire, le cantonnier et Monsieur le Maire... »

Tous les élèves ont aimé aller voir les gens de la mairie.

Les déguisements de cette année étaient très jolis d'après certains élèves. Le déguisement qui a obtenu la Palme d'or du meilleur déguisement du jour était celui de Léo!! Le ninja!!!

**Propos recueillis dans «Le lanruoj à l'envers»**





# Environnementalement vôtre

« Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants » Antoine de Saint-Exupéry

## Tous concernés pour lutter contre les renouées géantes

Les renouées géantes regroupent trois espèces : les Renouées du Japon (*Fallopia japonica*), les Renouées de Sakhaline (*Fallopia sachalinensis*) et les Renouées hybride (*Fallopia X bohemica*). Elles appartiennent à la famille des Polygonaceae et sont originaires d'Asie orientale. Introduites en Europe en tant que plantes ornementales, mellifères et fourragères au 19<sup>ème</sup> siècle, elles sont devenues l'une des principales espèces invasives (parmi les 100 espèces les plus préoccupantes selon la liste de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature).



Les renouées sont facilement reconnaissables : leurs tiges creuses vertes ponctuées de points rouges sombres ressemblent à des bambous, leurs feuilles ovales-triangulaires atteignent une longueur de 15 à 25 cm, et de petites fleurs blanches apparaissent à partir de septembre. En hiver, les tiges aériennes meurent. Leur croissance, qui débute à partir de la mi-mars, est très rapide (plusieurs cm par jour). Elles culminent à une hauteur de 3 m.

Comme l'ensemble des plantes invasives, elles sont très compétitives grâce à leur vigueur, leur rapide croissance et leur capacité à se propager. En effet, un seul fragment de cette plante, tige mais surtout rhizome (partie souterraine de la plante) de **moins d'un centimètre** peut suffire à **contaminer un milieu sain** ! Elles affectionnent particulièrement les terrains à nu et les berges des cours d'eau, les crues entraînant des fragments de plantes vers l'aval qui deviennent de nouveaux massifs.

Sans précaution particulière, les activités humaines participent également à la propagation de la renouée : lors des travaux de terrassement (transfert de terre contaminée), du girobroyage des accotements, du déplacement des produits de fauche des massifs de renouées... Nous devons tous être vigilants afin de limiter son envahissement. Les principaux impacts de l'envahissement par les renouées sont une perte de biodiversité aussi bien pour la flore que pour la faune et la banalisation de nos paysages. En bord de cours d'eau, la présence de renouées favorise l'érosion des berges et limite l'accès à la rivière.

Votre commune a fait le choix de lutter contre cette plante. Pour la seconde année consécutive, sous l'impulsion du SMECRU (Syndicat Mixte d'Etude du Contrat de Rivières des Usses) qui nous apporte une aide technique (définition de la stratégie et des protocoles d'action), des travaux seront réalisés avec pour objectif l'éradication des massifs de renouées. Ces travaux, financés par le Conseil Général de Haute-Savoie et la Région Rhône-Alpes, consistent à réaliser des fauches des renouées de mai à octobre pour épuiser les rhizomes de la

plante qui peuvent atteindre une profondeur et un étalement de plusieurs mètres. A l'automne, les massifs seront bâchés (par des bâches biodégradables) et des plantations seront mise en place pour concurrencer les renouées.

### Quelques conseils pour éviter la propagation de cette plante :



Si vous procédez à des coupes ; ne surtout pas mettre les rémanents sur le compost de votre jardin, **ni les rejeter dans la nature**. Il est fortement conseillé de faire sécher les tiges au soleil en évitant tout contact avec le sol qui permettrait à la plante de se bouturer. Si le volume des tas est important, il faudra procéder à un fanage (retournement des tas) pour assurer un séchage complet des tiges. Si vous emmenez des débris de Renouée en déchetterie, il est important de le signaler aux personnels présents sur le site, avant tout déversement. La plus grande vigilance est demandée lors du transport et du traitement surplace pour éviter de disséminer des fragments de la plante. Les rhizomes devront quant à eux être incinérés pour éliminer tous risques de dissémination.

Si vous avez des questions concernant cette plante, vous pouvez contacter le SMECRU par mail [technicien.smecru@gmail.com](mailto:technicien.smecru@gmail.com) ou par tél. : 04 50 01 46 99.

### Gaz de schiste

Contrairement au gaz conventionnel, qui est retenu, de façon concentrée, dans une « poche » sous une couche imperméable, le gaz de schiste est emprisonné sous forme de millions de petites bulles dans une roche très dure située entre 2500 et 4000 mètres de profondeur. Pour extraire ce gaz et huile de schiste, on envoie à très haute pression (600 bars) un liquide composé d'eau, de sable et 596 d'adjuvants chimiques très polluants, afin de créer des microfissures dans la roche, par lesquelles le gaz s'échappera et sera pompé vers la surface avec une partie du liquide de fracturation. Cette technique s'est révélée être une catastrophe écologique et sanitaire aux USA. Outre le fait qu'il faut utiliser entre 15 000 et 20 000 m<sup>3</sup> d'eau par puits, dont 1 m<sup>3</sup> de produits chimiques (aux Etats-Unis, un champ d'exploitation compte généralement une centaine de puits), les propriétaires américains qui ont accepté des forages se retrouvent avec des nappes phréatiques polluées, de l'eau non potable et inflammable et parfumée au méthane ou au benzène, une noria infernale de camions, sans compter les problèmes de santé publique du aussi par les émanations toxiques.



**Une conférence aura lieu le vendredi 4 mai 2012 à la salle polyvalente du Sappey à 20h30**

# Agenda

Vendredi	<b>4 mai 2012</b>	Conférence Gaz de schiste	Conseil municipal
Dimanche	<b>3 juin 2012</b>	Fête des mères	Conseil municipal
Dimanche	<b>3 juin 2012</b>	Fête du village	Comité des fêtes
Samedi	<b>9 juin 2012</b>	Fête du pain à Vovray-en Bornes	Les Tartifilous et l'APE